



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

la mie de pain

Le Journal
N° 53 - Novembre 2015



ÉDITO

Mobilisation renforcée face au grand froid !

Les équipes de La Mie de Pain font tous leurs efforts pour accueillir et prendre en charge les personnes sans-abri confrontées au froid. Nous mettons tout en œuvre pour offrir un toit, des repas chauds et des premiers soins médicaux à des personnes qui se retrouvent à la rue, y compris pour les personnes non-hébergées au Refuge. C'est aussi en cette période hivernale que la fréquentation de notre accueil de jour l'Arche d'Avenirs est la plus importante, avec plus de 250 passages quotidiens de personnes désireuses de se réchauffer, se laver, nettoyer leur linge...

Cette mobilisation pour répondre aux urgences liées à la précarité et au froid n'a de sens que si elle s'accompagne d'actions concrètes pour favoriser une réinsertion durable. C'est pourquoi nous avons à cœur d'offrir à chacun les meilleures chances de s'en sortir grâce à un accompagnement personnalisé.

Je vous invite à découvrir en page suivante nos actions prioritaires menées grâce à vous, ainsi qu'un panorama des réveillons de La Mie de Pain pour partager la joie de Noël avec les personnes les plus démunies.

Merci encore pour votre généreux soutien !

Florence Gérard
Présidente de La Mie de Pain

17 OCTOBRE 2015 : 28^{ème} JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

C'est tout naturellement que La Mie de Pain s'est associée à cette journée, destinée à sensibiliser le grand public à l'exclusion, et à changer le regard porté sur les personnes en situation de précarité en proposant diverses manifestations ou en y participant.

• EXPOSITION À LA MAIRIE DU XIII^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE PARIS.

Une exposition gratuite d'œuvres picturales réalisées par des personnes sans-abri, dont certaines hébergées au Refuge de La Mie de Pain, se tenait à l'initiative de la Mairie du XIII^{ème}. Les artistes exposés, sans-abri au talent certain, furent particulièrement fiers que leurs toiles soient le centre des attentions lors de cette exposition qui affirmait, à sa façon, son refus de la misère et l'extraordinaire pouvoir d'une mobilisation collective.

• JOURNÉE DE RENCONTRES AUTOUR D'ACTIVITÉS CONVIVIALES À L'ARCHE D'AVENIRS.

L'accueil de jour de La Mie de Pain, l'Arche d'Avenirs, ouvrait ses portes à tous, personnes sans-abri, bénévoles, riverains, et proposait une journée d'échanges et de rencontres à travers différents ateliers afin de partager un moment de solidarité et d'aller à la rencontre des personnes sans-abri fréquentant ce centre.



• FESTIVAL « 13 À QUAI »

Ce festival du XIII^{ème} arrondissement proposant des spectacles, des concerts, des expositions, du théâtre, accueillait notre association autour d'un stand d'information au Pavillon Humanitaire. La Mie de Pain a ainsi pu rencontrer et se faire connaître de nombreuses personnes, afin de rappeler que l'exclusion et la précarité ne sont pas des fatalités.

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré »
Père Joseph Wresinski, à l'initiative de la Journée du Refus de la Misère.

AU CŒUR DE NOS ACTIONS

LES RÉPONSES DE LA MIE DE PAIN, FACE À L'URGENCE DE L'HIVER

La Mie de Pain se mobilise, tout au long de l'année et en particulier durant l'hiver, pour répondre aux différentes situations d'urgence des personnes sans-abri et faciliter leur réinsertion.

Héberger



116 176
nuits d'hébergement
au Refuge



1 620
personnes hébergées

Coût de 2 nuits
d'hébergement : **35 €**

Accueillir en journée



63 541
passages à l'Arche
d'Avenir en 2014

250 passages quotidiens

Coût de 6 journées
d'accueil à l'Arche
d'Avenir : **78 €**

Soigner

5 735
consultations médicales



Coût des premiers soins
médicaux, médicaments
compris : **20 €**

Nourrir

177 351
repas chauds servis
au Refuge en 2014



250 repas chauds servis chaque soir à des
personnes non hébergées au Refuge

Coût de 14 repas
chauds durant 1 semaine : **56 €**

Favoriser la réinsertion

14 560
accueils en vue d'un accompagnement
social au Relais Social

2 095
personnes reçues par un travailleur
social à l'Arche d'Avenir

1 400
domiciliations réparties
sur ces deux structures

Coût de 10 jours
de suivi à l'Espace
Emploi : **150 €**

AUTRES ACTIONS

LES NOËLS SOLIDAIRES DE LA MIE DE PAIN

À l'approche des fêtes de fin d'année, les équipes de La Mie de Pain redoublent d'efforts et d'imagination pour célébrer Noël dans la fraternité et le partage avec les personnes les plus démunies.



Le Refuge

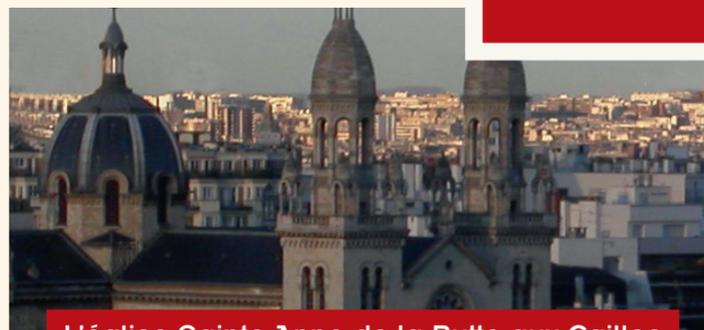


La villa de l'Aube

Comme chaque année, le centre d'hébergement **le Refuge** est en effervescence. Bénévoles et salariés, hébergés, partenaires, donateurs... Tous se mobilisent pour organiser un grand réveillon ouvert à tous les bénéficiaires : les personnes hébergées, mais aussi celles qui sont accueillies pour les repas du soir. Au programme : dîner de fête, animation musicale et cadeau utile remis à chaque convive. Grâce à votre générosité, plus de 520 personnes avaient bénéficié l'an dernier d'un tel réveillon solidaire.

Les réveillons de La Mie de Pain sont en grande partie financés grâce à votre générosité...
En ces temps de partage et de solidarité, merci de renouveler votre soutien pour partager la joie de Noël avec les personnes les plus démunies !

Un réveillon est également prévu avec les résidents de la pension de famille **la Villa de l'Aube**. Pour donner un aspect exceptionnel à cet événement, le repas se déroulera dans un restaurant du quartier, financé par la générosité des salariés de certaines entreprises partenaires, qui offrent régulièrement des tickets restaurant aux personnes accueillies par La Mie de Pain.



L'église Sainte-Anne de la Butte aux Cailles



L'Arche d'Avenir

Un temps de recueillement est prévu pour ceux qui le souhaitent, lors d'une messe de minuit donnée à **l'église Sainte-Anne de la Butte aux Cailles** (Paris XIII^{ème}). N'hésitez pas, si vous le désirez, à nous rejoindre pour partager vos prières d'espoir et de solidarité avec les nôtres.

L'accueil de jour **L'Arche d'Avenir** a choisi de prolonger la fête par un loto et un concert organisés le 9 janvier prochain, afin de démarrer la nouvelle année sur une belle et encourageante note de solidarité. 60 participants sont attendus ce jour-là autour d'un buffet de fête.



DE VOUS À NOUS

VOS COURRIERS DE NOËL

Vous avez été nombreux à nous transmettre vos vœux, à l'approche des fêtes de Noël. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont écrit, même si nous ne pouvons reproduire tous vos courriers. Sachez que vos vœux nous encouragent à intensifier nos actions auprès des personnes les plus démunies, et qu'ils seront partagés avec ceux que nous accueillons.

*Je souhaite à tous ceux que vous aidez une année plus facile que la précédente...
Qu'ils sachent que je pense à eux et à leurs souffrances. Mes vœux aussi à ceux qui donnent leur temps et leur énergie à les soutenir.*

Pierre H.

Je vous offre mes meilleurs vœux de santé, joie et bonheur. Je pense aussi à ceux qui sont dans le besoin et je leur souhaite de retrouver, grâce à vous, une vie plus humaine et plus digne.

Marguerite L.

Je vous adresse mes vœux les meilleurs et vous remercie d'intervenir auprès des plus pauvres, n'ayant plus, de par mon âge, la possibilité de le faire moi-même.

Michelle R.

N'hésitez pas, à votre tour, à faire parvenir vos témoignages, encouragements ou remarques à La Mie de Pain :

► Par courrier à : Relations donateurs - 18 rue Charles Fourier - 75013 Paris

► Par email à : contact@miedepain.asso.fr

Merci encore pour votre fidélité et votre implication à nos côtés !



DONNER UTILEMENT

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour réduire vos impôts par un don au bénéfice des personnes sans domicile.

Tout don envoyé à La Mie de Pain **avant le 31 décembre 2015** vous permettra de déduire 75 % de votre soutien de vos impôts à payer en 2016. Tenez en compte pour démultiplier l'importance de votre don !

75% de votre don déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 529 € par an. Au-delà, cette déduction passe à 66 %, jusqu'à 20 % de votre revenu imposable.

► **Ainsi, un don de 80 € vous permet de déduire 60 € de votre impôt sur le revenu et vous revient réellement à 20 €.**

RAPPEL

Conformément à la législation fiscale, les dons reçus après le 31 décembre 2015 (cachet de La Poste faisant foi), donneront lieu à un reçu fiscal établi au titre de 2016, que vous ne pourrez faire valoir que lors de votre déclaration de revenus 2016. Prenez donc soin de nous répondre **avant le 31 décembre !**